

Les permanences

Cœur d'Hérault-Pic Saint Loup :

Saint André de Sangonis (mardi, mercredi,
jeudi matin, vendredi)
Clermont l'Hérault
(Mercredi matin, jeudi, vendredi matin)
Gignac (jeudi)

Petite Camargue:

- Carnon (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)
 - Mauguio (mercredi)
- La Grande Motte (mardi et jeudi matin)

Montpelliérain:

- Cournonterral (lundi, mardi, mercredi)
- Lattes (mardi AM semaine impaire, jeudi matin)
 - Pignan (mercredi, vendredi)
- Villeneuve-Lès-Maguelone (mardi AM – semaine paire
- mercredi matin semaine paire , jeudi AM, vendredi matin)



Parcours Santé Mieux Être

Petite Camargue, Montpelliérain,
Coeur d'Hérault-Pic Saint Loup

Nous contacter

CHPSL : 07 64 78 95 49 – Hélène DESPRES

coeurdherault@cemea-occitanie.org – hdespres@cemea-occitanie.org

Petite Camargue : 06 81 33 44 89 – Marie-Anne BEAUMONT

littoral@cemea-occitanie.org ou mabeaumont@cemea-occitanie.org

Montpelliérain : 06 17 86 53 76 – Ilham PLANTE

littoral@cemea-occitanie.org ou iplante@cemea-occitanie.org



Une action financée par le Département de l'Hérault, en direction des personnes allocataires du RSA orientées par leur Référent Unique dans le cadre du Contrat d'Engagement Réciproque (entrées et sorties permanentes)

Qu'est-ce que c'est ?

Le Suivi Santé Mieux Être a pour objectif d'accompagner les personnes vers l'autonomie dans leurs démarches liées à la santé et au bien-être tout en s'inscrivant dans une dynamique d'insertion socio-professionnelle.

L'équipe est composée de Chargés d'accompagnement socioprofessionnel, d'un(e) infirmier(e), d'un(e) psychologue, d'un coordinateur, et d'une secrétaire.

Le travail de l'équipe est basé sur l'interdisciplinarité: il s'agit de faire converger le travail de l'ensemble de l'équipe afin de mieux orienter les allocataires dans leurs parcours socioprofessionnel.

L'action s'articulera autour d'un partenariat construit sur chaque territoire avec les acteurs du PDI et du droit commun.



Volet 1

«Bilan flash » Hors parcours MOS
(4 semaines)

Évaluer la situation de santé/bien être de la personne dans une démarche interdisciplinaire. Individuel et collectif (ateliers accès aux droits et numériques + découverte de l'offre santé).

Volet 2

Programme santé bien être et insertion socio-professionnelle
(12 mois renouvelables une fois)

Les entretiens individuels:

Pour permettre la mise en œuvre d'un programme vers des soins adaptés, assurer le suivi des démarches liées à la santé, améliorer l'autonomie pour une meilleure gestion de leur situation administrative, sensibiliser à une insertion socioprofessionnelle.

Les ateliers collectifs:

- ateliers prévention : un espace d'échange sur des thématiques «mieux être- santé» induites par les allocataires en articulation avec d'autres organismes
- cafés santé : espace d'échanges entre pairs pour créer du lien et renforcer la dynamique collective
- ateliers bien être : détente, relaxation, rigologie, arts plastiques
- Ateliers numériques : assurer l'accès et le maintien des droits

Volet 3

Veille Santé en complément d'une orientation socio-professionnelle
(12 mois maximum)

Sécuriser le parcours santé et permettre la transition vers son insertion socio-professionnelle en lien avec le nouvel accompagnement